

# FSU

# SNPES-PJJ

# Syndicat National des Personnels de l'Éducation et du social

## REGION ILE DE FRANCE

**JEUDI 24 ET VENDREDI 25 SEPTEMBRE 2009 :**

**INFORMATION SUR L'INSERTION ??**

**FORMATAGE OBLIGATOIRE !!**

**QUEL MEPRIS DES PERSONNELS !!**

**LA FORMATION CONTINUE DOIT ETRE UN CHOIX POUR TOUS LES AGENTS**

*En juin dernier, le PTF a reçu l'injonction de la DPJJ (donc de la DIR Ile de France) de mettre en place dès septembre 2009 « l'in-formation obligatoire ». Notre administration veut obliger les personnels, notamment les éducateurs, les psychologues, les assistants sociaux et les professeurs techniques à intégrer les nouvelles orientations « en les formatant » à l'action éducative structurée par les activités de jour, aux investigations civiles et pénales et à l'intervention dans un cadre pénal.*

*Pour arriver à cet objectif, la direction nie l'existence de savoir-faire éprouvés et, sous couvert de professionnalisation, veut imposer une autre « culture éducative », centrée sur le travail sur l'acte dans une visée de plus en plus coercitive des jeunes. Seule l'uniformisation des pratiques à marche forcée des agents est autorisée, gare à ceux qui veulent penser, échanger sur leur pratique, se former, etc.,....*

*Cette formation se déploie dans un climat où refuser de répondre à certaines commandes, qu'elles soient éducatives ou administratives, entraînent des réflexes de peur, de replis, d'isolement. Qu'attend l'administration des personnels sinon leur soumission. Ce dispositif participe à la politique de la mise au pas des agents. Il a pour but d'appliquer d'une part les mesures répressives et comportementalistes en direction des jeunes, au mépris de la prise en compte de leur problématique, et de l'autre d'imposer des restructuration/dégraissage des services d'insertion (après l'hébergement individualisée et le milieu ouvert l'année dernière).*

*Nous appelons l'ensemble des participants convoqués durant ces deux journées à investir ce moment, afin de discuter de l'insertion d'aujourd'hui, afin de défendre l'idée que le parcours de chaque jeune ne se construit pas à partir « d'obligation judiciaire publicitaire » ; mais en faisant avant tout, un travail de lien entre le jeune, sa famille et les services éducatifs (milieu ouvert et service d'hébergement).*

*La promotion de ce travail et des savoirs faire de l'ensemble des services d'insertion, doit prendre un sens particulier dans ce contexte de projets de restructuration/dégraissage annoncés par certaines directions départementales. Nous invitons les participants à cette session à en faire l'objet d'un débat riche et formateur durant ces deux jours et à le lier avec les transformations de fond du travail en milieu ouvert qui s'annonce aussi par l'intermédiaire des activités éducatives.*

*Le SNPES PJJ FSU apportera tout son soutien aux formes d'action que les collègues convoqués à ces sessions d'information adopteront.*

**NOUS APPELONS LES PERSONNELS A REFUSER DE CAUTIONNER LE DETOURNEMENT DE LA FORMATION CONTINUE ET A SE SAISIR DE CES MOMENTS POUR DENONCER PAR TOUS MOYENS LE FORMATAGE ET INSTAURER DE VRAIS DEBATS PROFESSIONNELS.**